

2014/6179 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 160 000 EUROS A L'ASSOCIATION « QUAIS DU POLAR » POUR L'ORGANISATION DE LA 10E EDITION DU FESTIVAL « QUAIS DU POLAR », LES 4, 5 ET 6 AVRIL 2014 - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 janvier 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« L'Association « Quais du Polar » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de la 10<sup>e</sup> édition du festival « Quais du Polar ».

L'Association « Quais du Polar » a été créée le 22 décembre 2004 et a pour principal objet la promotion et la diffusion auprès du grand public du cinéma noir et des littératures policières ainsi que de toutes les formes artistiques liées au polar à travers l'organisation d'événements culturels dans l'agglomération lyonnaise et la région Rhône-Alpes. L'Association organise notamment depuis 2005, le festival « Quais du Polar » qui, en 9 ans, est devenu le rendez-vous incontournable du genre polar, reconnu tant par les professionnels du livre et de l'édition que par le grand public.

En 2013, le festival a rassemblé sur 4 jours, 60 000 personnes dans les différents lieux : au Palais du Commerce, à l'Opéra pour les rencontres et les conférences, à la Grande Librairie, aux projections cinéma et à l'Enquête dans la ville.

Forte de ce succès, l'Association souhaite organiser la 10<sup>e</sup> édition du festival. Cette année, l'édition sera organisée sur 3 jours du vendredi 4 avril au dimanche 6 avril 2014.

Le polar français sera mis à l'honneur cette année. Une cinquantaine d'auteurs dont les 9 auteurs lauréats des dernières éditions et les auteurs les plus marquants seront invités également. L'Association souhaite aussi que les grands auteurs n'ayant pas encore participé soient présents. Ils se réuniront notamment au Palais de la Bourse, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, transformé en grande librairie du polar et en espace de discussion. Les auteurs participeront à des rencontres, des séances de dédicaces et des débats dans différents lieux de la ville.

Près de 60 lieux ou institutions culturelles seront associés à l'événement : l'Hôtel de Ville, la Chapelle de la Trinité, l'Amphithéâtre de l'Opéra, les Archives Municipales de Lyon, le musée des Beaux-Arts, le musée Gadagne, le musée de l'Imprimerie, l'Institut Lumière, le Pathé Bellecour, la Galerie des Terreaux, l'Office du Tourisme, le théâtre Elysée mais également de nombreux commerçants, libraires et le réseau des bibliothèques de Lyon.

L'édition 2014 sera marquée par l'anniversaire du festival et s'appuiera sur les « 10 ans de polar » et fera écho à la programmation de cinéma prévue.

Plusieurs temps forts marqueront le Festival « Quais du Polar » :

- Une programmation variée à l'occasion des 10 ans de l'Association avec le polar français mis à l'honneur avec la présence les 9 lauréats du Prix des lecteurs *Quais du Polar - 20 minutes*.

- Le retour les « grands noms » des 9 premières éditions (Michael Connelly, Deon Meyer, Georges Pelecanos, Arnaldur Indridason, Thomas H. Cook, RJ Ellory, Robert Crais, Craig Johnson, John Connolly) mais aussi la présence d'écrivains connus du polar qui n'ont pas encore participé au festival, notamment James Ellroy et Camilla Läckberg.

- « La Nuit du Cinéma Noir » sera proposée au Théâtre Odéon à partir d'une thématique spécifique ou d'une carte blanche à une personnalité du cinéma.

- En association avec ARTE, le festival proposera une programmation dédiée à l'engouement pour les séries télévisées policières : diffusion de séries inédites, invitation de scénaristes, tables rondes...

- Un cycle des 10 meilleurs films des 10 dernières années en collaboration avec les cinémas partenaires du festival.

- Un week end de films noirs à l'Institut Lumière avec une carte blanche donnée aux auteurs invités qui proposeront et commenteront leur film noir préféré.

- « L'enquête dans la ville » ouvert aux scolaires et au grand public, moment fort du festival qui investira la Presqu'île, se déroulera cette année, la nuit, le samedi 5 avril 2014.

- « La Nuit Noire » aura lieu le samedi 5 avril de 19 h à minuit dans différents lieux (musées, librairies, galeries, salles de concerts...) pour visiter une exposition à la lampe de poche, assister à un concert de rock ou encore écouter des lectures et participer à d'autres événements en cours de préparation.

- Des « brunchs-conférences permettant la rencontre des d'écrivains dans un cadre plus intime. Les chefs de quelques restaurants reprendront des recettes citées dans plusieurs polars comme dans Agatha Christie ou Frédéric Dard.

- Une exposition photo : « Scene of Crime », produit par les photographes « les Pictographistes » au cœur de l'espace urbain. Des portraits en noir et blanc des invités des neuf dernières années seront exposés pour interpeler le piéton et seront aussi exposés en grand format sur les différents sites du festival.

- Des « cours de cinéma à suspense » en lien avec l’Institut Lumière seront proposés aux lycéens.

- L'espace jeunesse du festival au Palais du Commerce, proposera des rencontres avec des auteurs de polar et des illustrateurs, des lectures seront organisées, ainsi que des ateliers et des animations ludiques.

- « Une grande dictée Noire » avec un auteur invité du festival aura lieu de nouveau à l'Hôtel de Ville cette année.

- Des rencontres avec des auteurs/réalisateurs de renom seront organisées, ainsi que des animations littéraires, des projections d'adaptations cinématographiques.

A travers le festival « Quais du Polar », les objectifs de l’Association sont :

- d'offrir un panorama de la littérature policière actuelle : Quais du Polar propose au public des temps de rencontres privilégiées avec les auteurs de littérature noire, policière et les œuvres qui font l'actualité ;

- être un festival ouvert aux autres disciplines artistiques : Quais du Polar est l'occasion pour les festivaliers d'appréhender toute la richesse de ce genre au-delà du livre par le cinéma, la musique, le théâtre, les arts plastiques, la photographie... ;

- être un festival inscrit dans son époque : le polar aborde les grands sujets de société, interroge notre époque. Les auteurs français et internationaux nous soumettent ainsi leur rapport au monde ;

- être un festival « made in Lyon » : le festival s'inscrit sur le territoire de la ville de Lyon, les acteurs culturels et institutionnels se sont associés au festival pour proposer des formes d'animation originales dans toute la ville (enquête dans la ville...) ;

- être un festival militant, gratuit, pour tous en défendant le polar et les littératures policières, en proposant un accès gratuit à l'ensemble des rencontres et conférences, il s'agit avant tout d'offrir une porte d'entrée vers toutes les littératures et la culture en général.

En dehors du festival « Quais du Polar », l’Association propose des événements tout au long de l’année : des lectures, des avant-premières cinéma à l’Institut Lumière et au Pathé Bellecour mais également plusieurs rendez-vous comme le concours de court-métrages « Courts du Polar » ou encore la découverte de séries télévisées à thématique « polar ».

Le budget prévisionnel de cette manifestation est de 485 705 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de cette association au plan social et culturel et de la contribution de cette manifestation

au rayonnement intellectuel et culturel de notre ville, je vous propose d'allouer une subvention de 160 000 € à l'Association « Quais du Polar ».

Une convention cadre d'une durée de 3 ans a été établie en 2013 et permet de fixer les conditions d'attribution par la Ville de Lyon de cette subvention, ainsi que les modalités de contrôle de l'utilisation de cette subvention. »

Vu ladite convention ;

Vu les avis émis par les Conseils des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements ;

Ouï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

## **DELIBERE**

1- Une subvention de 160 000 € est allouée à l'Association « Quais du Polar », pour l'organisation de la 10<sup>e</sup> édition du festival « Quais du Polar », du 4 au 6 avril 2014.

2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Quais du Polar », est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2014, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985 imputation 024 – 6574.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN